

Compte rendu du COPIL Education Prioritaire Deauville le 24 janvier 2019

Ordre du jour

1. Dédoublement
2. Parcours d'excellence
3. Evaluation des projets de réseau

1. Les dédoublements

Manche : Nathalie VILACEQUE

Quantitatif

1REP+ et 4 REP ruraux. 57 classes dédoublées l'an prochain soit 700 élèves.

Formation et accompagnement

Cadre départemental des CP dédoublés. 3 visites en classe sur des séances de travail de la langue (IEN CCPD, CPC) ; Protocole d'observation construit au niveau départemental. Ces visites peuvent être suivies d'un accompagnement personnalisé.

Journée départementale de formation avec tous les enseignants de CP dédoublés. Groupe de réflexion et d'expérimentation pédagogique « Groupe départemental 100 % réussite » pour évaluation du dispositif et l'analyse de pratique.

Pas de profilage des postes au niveau du mouvement. Dispositif d'accompagnement collectif systématique. Temps de travail systématique sur la réunion inter cycles dans les 4 REP.

Bilan détaillé en annexe 1A et 1B.

Calvados : Mathias BOUVIER

Quantitatif

Déploiement intégral en REP+ en CP et CE1 et quasi complet en REP. Travail similaire mené en milieu rural isolé (extension du dispositif). Projet école du socle.

Formation et accompagnement

Pilotage départemental IEN-A.

Un groupe départemental « 100 % de réussite » travaille à l'élaboration de ressources de formation qui sont déclinées sous forme de trois journées de formation en circonscriptions.

A l'échelle de la circonscription : 5 stages filés. Formation sur la lecture, l'écriture puis la construction du nombre. Cohérence au niveau des 18h d'animations pédagogiques et utilisation des 9 demi-journées de formation en REP +.

Un protocole d'observation départemental facilite le travail de l'IEN.

Référence à une note de trois pages à déposer sur un espace collaboratif .

Eure : Laurent LE MERCIER

Quantitatif

Rentrée 2019 : intégral en CP et CE1 soit 142 classes dédoublées dont 2 classes QPV et 8 classes rurales.

Formation et accompagnement

Formation de 87 à 114 heures.

Pour l'année en cours les enseignants bénéficient de 87 heures de formation centrées sur les fondamentaux.

Volonté d'accompagner les enseignants nommés.

Visite de chaque classe et réunion d'équipe école au cours de la période 1 puis seconde visite au cours de la période 4.

Appropriation des circulaires et de l'évaluation CP et CE1.

Vérification de l'appropriation des manuels scolaires.

Seine Maritime : Olivier WAMBECKE

Quantitatif

Un élève/4 en EP soit 25 REP 11 REP+.

CP 100 % REP et REP+.

273 classes.

En CE1 = 55 % des écoles de REP+ dédoublés.

Rentrée 2019 : terminer les dédoublements en jouant sur la taille des groupes. Il reste 110 classes à dédoubler = 80 ETP.

Formation et accompagnement

9 journées de formation REP+ soit 54h et 9 à 12h d'animations pédagogiques.

Groupe de pilotage départemental, avec un accent mis sur le rôle pédagogique des directeurs d'école.

Protocole de visites en 3 étapes :

- Observation de la classe soit par un conseiller soit par des pairs (protocole d'observation établi)
⇔ auto formation,
- Entretien,
- Accompagnement plus différencié par circonscription.

Le groupe départemental initie un bilan à mi-étape pour identifier les besoins de formation et d'accompagnement des enseignants.

Orne : Françoise MONCADA

Quantitatif

Tous les CP et CE1 dédouble REP+.

Les CP dédoublés en REP mais pas en CE1. Le dispositif « plus de maître que de classe » intervient en ce sens et une attention particulière est portée sur ces écoles (ruralité = pauvreté) avec en particulier à la rentrée des effectifs allégés.

Formation et accompagnement

Formation de 4 journées : 2 formations en juin et 2 dans l'année.

A ce jour pas d'évaluation de ces dispositifs de formation.

Sur les REP+, identification de progrès par rapport au national.

Une expérimentation unique en France dédoublement à Vimoutier de la maternelle au CM2 => vrai travail de réseau avec le collège.

2. Les parcours d'excellence

Le parcours d'excellence est un des leviers pour essayer d'inverser la tendance de l'orientation en voie pro lorsque l'on est issu des REP et REP+ (ouverture culturelle, favoriser l'ambition).

Cordée de la réussite : tête de cordée une université qui redescend jusqu'au collège. Le parcours d'excellence à l'inverse part de l'élève que l'on va accompagner (de la 3^{ème} jusqu'à la Terminale). On peut s'appuyer sur une action collective de la cordée qui peut être un tutorat mais dans le cadre du parcours d'excellence, il faut individualiser.

Caen : Jean Paul KREBS

- 16 EPLE (14 REP et 2 CLG zone rurale) soit 684 élèves suivent un parcours d'excellence.
- Une démarche de suivi des parcours est proposée aux chefs d'établissement. Au PAF 1,5 jours pour une rencontre des CE : confrontation des projets, accompagnement. 1 IMP par EPLE. Accent mis au niveau du collège.
- Une remontée des projets est effectuée au mois de novembre impulsée lors de COPIL départementaux pour avoir une image de ce qui va être réalisé.
- Création d'un challenge entre les collèges de l'Orne et un IUT. Parcours d'excellence : aspect culturel, soutien aux apprentissages, découverte du tissu économique local. Travail avec l'AFEV pour les mobiliser sur les lycées. Difficulté de faire du lien entre les écoles d'ingénieurs et les collèges ruraux.
- Mise en place d'une plateforme de mutualisation.
- Remontée des moyens au niveau de la DGESCO et de l'utilisation de ces moyens.
- 8 mars journée académique avec les CE => se projeter sur l'année prochaine en lycée.

Bilan détaillé en annexe 2A, 2B et 2C.

Rouen : Anne DE ROZARIO

- 12 REP +, 30 REP surtout Havre, Rouen, Elbeuf, Dieppe. Volonté de mettre les moyens là où il y a des projets. Au moins 30 % des élèves de suivi en REP.

En projet :

- Nécessité de faire un suivi de cohorte à Rouen qui existe à Caen.
- Volonté de mise en œuvre d'un dispositif de suivi de cohorte individualisé : on doit pouvoir suivre individuellement chaque élève même s'il s'agit d'une orientation « unique » dans un établissement.
- Volonté de rédaction d'un vadémécum (Caen/Rouen) = outil commun.
- Demande aux universités de mettre en place une UE transversale pour les étudiants permettant de trouver un vivier d'étudiants pour accompagner en individuel nos élèves. Travail avec l'école d'ingénieurs de Rouen (ESI). Mise en place de blocs de compétence dans le cursus de formation et d'un conventionnement avec les universités. Début de contact avec le CESI école d'ingénieurs => pourvoir permettre à tous les élèves de REP et REP+ de faire leur stage de troisième auprès de ces élèves ingénieurs.

3. Evaluation des projets de réseau

- Groupe de travail académique sur l'évaluation du projet de réseau.

Objectif : élaboration d'un outil d'évaluation qui sera proposé fin mars. Prendre appui sur les démarches mises en œuvre dans les départements.

- L'évaluation du projet de réseau vise à observer les résultats des élèves, suivre la mise en œuvre des actions, vérifier l'évolution du contexte. Analyser, vérifier la pertinence et la cohérence du projet.
- Présentation des modalités en CODIR.
- Articuler en un même temps les contrats d'objectifs et les évaluations de projet de réseau. Information transmise aux réseaux en passant par les DASEN. Nécessité de reculer quelques dates de contrats d'objectifs.

Attention à l'outil d'évaluation nationale qui pourrait arriver en 2019.